

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	13 (1925)
<b>Heft:</b>	211
<b>Artikel:</b>	La quinzaine féministe : candidates françaises aux Conseils municipaux. - Les femmes et l'élection de Hindenbourg. - Une femme diplomate à Berne. - Assises internationales
<b>Autor:</b>	E.Gd.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-258562">https://doi.org/10.5169/seals-258562</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LE

# Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Paraissant à Genève tous les quinze jours le vendredi

## ABONNEMENTS

SUISSE.....	Fr. 5.—
ETRANGER.....	8.—
Le Numéro.....	0.25

## DIRECTION ET RÉDACTION

M<sup>me</sup> Emilie GOURD, Pregny

Compte de Chèques I. 943

## ADMINISTRATION

M<sup>me</sup> Marie MICOL, 14, r. Micheli-du-Crest

## ANNONCES

12 inserl.	24 inserl.
La case,	Fr. 45.— 80.—
2 cases,	• 80.— 160.—
La case 1 insertion:	5 Fr.

*Les articles signés n'engagent que leurs auteurs*Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

**SOMMAIRE:** Le Droit des femmes. — La quinzaine féministe: E. GD. — Exposition genevoise du travail féminin (II): J. VUILLIOMENET. — De-ci, de-là... — Femmes électrices, comment voteriez-vous dimanche?... (l'Initiative Rothenberger): A. LEUCH-REINECK. — Cours de vacances suffragiste de 1925: J. GUEYBAUD. — Journées éducatives: J. H. G. — Association suisse pour le Suffrage féminin. — Feuilleton: Pierre Curie par M<sup>me</sup> Curie: Marg. EVARD

## Le Droit des femmes

Dans *l'Illustration* du 2 mai, l'humoriste Henriot publie les lignes suivantes, qui, sous leur apparence plaisante, expriment une trop réelle vérité.

— Mais non, ma chère amie... ce n'est pas possible... Tu ne peux pas voter. Je ne dis pas que tu ne sois pas supérieure à une foule d'hommes... à moi-même...

... Tu as su éllever les enfants, apprendre le latin, le grec, l'allemand pour leur donner des leçons...

... Je t'admire quand tu établis notre budget, quand tu revises les comptes, quand tu sais faire de sages économies... Je me souviens que, pendant la guerre, alors que j'avais le cafard, c'est toi qui remontais mon courage...

... Certes, pendant cinq ans, tu fus, à l'hôpital, une infirmière à l'énergie et au dévouement inlassables...

... C'est toi qui, la paix venue, as repris la direction du magasin et remis nos affaires en bon état...

... Tu penses que je ne suis pas arrivé à mon âge sans savoir combien de femmes ont tenu un rôle brillant dans l'*Histoire*, depuis Cléopâtre jusqu'à Jeanne d'Arc, Jeanne Hachette que je voyais hier au cinéma, Catherine II ou Marie-Thérèse, ... ou encore la reine Victoria...

... Tu me diras que peuvent voter les illétrés et les pochards... Soit, mais ce sont des mâles.

... J'accorde donc aux femmes... aussi bien qu'à toi, que je reconnais comme « le seul homme de la famille », tous les droits incontestables à notre respect....

... Mais nommer un conseiller, peut-être, ensuite, une conseillère municipale dans notre village!... Etudier les besoins de la commune!... Devenir maire... Vraiment, il faudrait que je sois fou pour te le permettre!

## La Quinzaine féministe

**Candidates françaises aux Conseils municipaux.** — Les femmes et l'élection de Hindenbourg. — Une femme diplomate à Berne. — Assises internationales.

Derechef les événements politiques ont eu leur répercussion pour le féminisme. Voici en effet que les élections municipales françaises du 3 mai ont suscité quatre-vingts candidatures féminines à Paris! Sans aucun but pratique, c'est entendu, mais à titre de démonstration fort utile de propagande.

L'initiative en avait été prise, en dehors de tout groupement suffragiste, par le parti communiste, qui avait annoncé la candidature officielle de plusieurs femmes. Le Préfet de la Seine autorisa dès lors toutes les femmes à faire acte de candidates, envoyant aux vingt mairies de Paris l'ordre de mettre leur disposition des panneaux électoraux et des préaux d'école, mais en stipulant que les bulletins de vote au nom des candidates ne pouvaient naturellement pas être comptés. Ce fut alors le coup de feu pour les quatre Associations suffragistes françaises, qui, en trois jours, élaborèrent une liste commune de candidates, la firent afficher selon les formalités prescrites, organisèrent des réunions électorales, où des femmes exposèrent quel programme municipal elles soutiendraient si elles étaient conseillères municipales, distribuèrent des milliers de tracts, etc., etc. En fait de propagande rapide et bien menée, ce fut un exemple! et encore une fois, les suffragistes françaises se sont montrées à la hauteur des circonstances. Car il aurait été vraiment pitié de manquer cette occasion, et de ne pas proclamer ainsi, un mois tout juste après le vote de la Chambre reconnaissant aux femmes le suffrage municipal, que ce vote les femmes le désirent, le demandent, y tiennent — répondant de la sorte par avance à l'argument que ne manqueront pas de formuler les sénateurs quand ils seront appelés à se prononcer à leur tour: « Les femmes n'en veulent pas... »

Parmi les candidates, nous relevons les noms bien connus de toute une pléiade de féministes notoires: M<sup>mes</sup> Maria Vérone, Marguerite Durand, Germaine Seillier, Jane Misme, ancienne rédactrice de la *Française*, Suzanne Grinberg, avocate à la Cour, Odette Simon, avocate également, Alice La Mazière, journaliste, du Gast, Th. Casewitz, etc., etc. Il est bien dommage que la circulaire préfectorale ait interdit de compter les bulletins de vote à leur nom, car ces chiffres auraient constitué un jalon d'intérêt primordial pour évaluer à l'avenir leurs chances de succès.

Mais voilà bien une autre aventure: le parti communiste, lui, s'est tout simplement refusé à suivre les indications de la circulaire préfectorale, et a compté les bulletins de vote donnés aux femmes: Si bien que des femmes ont été élues! deux annonçait la *Française* dans son dernier numéro, soit une dans la banlieue de Paris, l'autre à Douarnenez; plusieurs, une dizaine en tout

cas, affirmait *l'Humanité*. Que va-t-il dès lors se passer? Que ces élections soient annulées comme illégales, cela ne fait aucun doute, mais le parti communiste acceptera-t-il de perdre les sièges qu'il a conquis de la sorte? et ne va-t-il pas mener bataille pour les conserver? Tout cela est évidemment remarquablement intéressant, et marque bien le progrès capital fait par l'Idée en France.

\* \* \*

En Allemagne, ce n'est point à une manifestation platonique comme à Paris, mais à un vote effectif, aussi bien des hommes que des femmes, que l'on a procédé lors de la désastreuse journée du 26 avril, qui a vu porter le maréchal Hindenbourg à la présidence du Reich. Et l'on n'a pas manqué d'affirmer que si celui-ci l'avait emporté de près d'un million de voix sur son concurrent républicain, c'était la faute des femmes électrices...

Sur quoi est basée cette information? Jusqu'à présent aucune preuve ne nous en a été fournie, sauf par un entrefilet sans aucune indication de provenance, assurant qu'à Ratisbonne, sur 100 hommes, 56, 5 % ont voté pour Hindenbourg, et 43, 5 % pour Marx, alors que la proportion concernant les électrices serait respectivement de 64, 5 % et de 35, 5 %. Notre collègue au Comité Exécutif de l'Alliance Internationale pour le suffrage, M<sup>me</sup> Malaterre-Sellier, s'élève avec force dans la *Française* contre ces assertions toutes gratuites, et annonce qu'elle entreprend une enquête très sérieuse en Allemagne pour être fixée sur ce point. Nous tiendrons, nous aussi, nos lecteurs au courant. — D'autre part, le rédacteur des *Basler Nachrichten*, M. Oeri, un des plus dévoués champions de nos idées, a tiré de cette élection une leçon très claire sur le danger de n'appartenir à aucun parti, et son étude, *Die parteilose Gretchen*, parue dans le *Schw. Frauenblatt* du 9 mai est à méditer, non seulement par nos leaders suffragistes, mais encore par toutes celles qui formulent notre revendication.

Enfin, n'est-il pas permis de se demander combien, parmi tous ceux et toutes celles qui ont tonné contre l'élection du maréchal et l'état d'esprit dont elle est le symptôme, n'ont pas sur la conscience d'avoir parfois haussé les épaules, avec un sourire de dédain, devant les efforts de certains groupes féminins pour commencer l'éducation pacifique à la maison déjà, par le choix des cadeaux de Noël?...

\* \* \*

Quelques nominations féminines à signaler à des postes importants.

En France, M. Painlevé a désigné une femme, M<sup>me</sup> Salmon, comme chef adjoint de son cabinet.

Aux Etats-Unis, une femme vient d'être nommée pour la première fois à un poste diplomatique par le gouvernement, et ceci nous intéresse tout spécialement, car ce poste diplomatique est Berne, où Miss Lucile Atcherson remplira les fonctions de secrétaire à l'ambassade américaine. Jeune et brillante, Miss Atcherson a déjà derrière elle tout un passé de travail social et politique: deux ou trois ans de travail suffragiste dans l'Etat d'Ohio dont elle est originaire, quatre ans d'expériences professionnelles en France, au service du Comité américain de ravitaillement des régions dévastées, puis le secrétariat de M. Herrick, l'ambassadeur américain à Paris, et enfin les études très complètes de droit international, qui lui avaient déjà valu sa nomination de secrétaire d'ambassade, mais sans désignation spéciale, par le Président Harding.

Nous lui exprimons ici toutes nos félicitations et tous nos vœux de bienvenue dans notre pays. Sans doute y éprouvera-

t-elle quelque surprise à constater combien, dans cette démocratie qui a tant de points de ressemblance politique avec les Etats-Unis, et qui s'est attribué dans le monde une réputation de pays de progrès, les femmes sont encore maintenues en infériorité, à l'écart de la vie publique, et combien leurs tentatives les plus justifiées pour y participer sont le plus souvent impitoyablement bafouées (un exemple entre mille: celui du parti radical de St-Gall refusant aux femmes, non seulement leur entrée dans ce parti, mais encore la possibilité d'assister à ses assemblées!! ou encore l'amabilité d'un journal thurgovien accompagnant le compte-rendu d'une de nos séances suffragistes de ces paroles encourageantes: «...nous souhaitons à cette Association de malheur l'insuccès le plus complet» (*textuel*). Et nous dirons aussi à Miss Atcherson combien nous comptons sur le concours indirect que nous apporte sa nomination à un poste comportant des responsabilités politiques pour prouver, non pas même tellement à nos gouvernements, qu'à l'électeur moyen, *the man in the street* des Anglais, que les capacités des femmes se montent plus haut qu'à bouillir le pot...)

\* \* \*

Et durant toute cette quinzaine a siégé à Washington le Congrès quinquennal du Conseil International des Femmes, représentant un énorme effort de travail bien préparé, de bonnes volontés coordonnées. Nous espérons pouvoir prochainement donner à nos lecteurs une vue d'ensemble de ce qui s'y est passé, M<sup>me</sup> Zellweger, la présidente de notre Conseil national des femmes suisses, qui y représente notre pays, nous ayant promis un ou deux articles dès qu'elle pourrait les écrire. M<sup>me</sup> Zellweger se sera rencontrée à Washington avec notre présidente internationale suffragiste, Mrs. Corbett Ashby, qui a passé deux mois aux Etats-Unis, participant successivement aux réunions de l'Association américaine des Femmes universitaires à Indianápolis et de la *League of Women's Voters* à Richemond. Aux dernières nouvelles reçues d'elle, Mrs. Ashby, toujours infatigable, comptait encore, après le Congrès de Washington et avant de s'embarquer pour l'Europe, se rendre au Canada, afin de susciter dans la seule province non encore affranchie — celle de Québec: et n'est-il pas significatif que ce soit justement celle où s'est maintenue l'influence et la langue françaises? — la formation d'une Société suffragiste adhérente à l'Alliance internationale.

A Genève, d'autre part, seront tout près de s'ouvrir lorsque paraîtront ces lignes deux Conférences internationales d'intérêt féminin: le 19 mai, la VII<sup>e</sup> Conférence internationale du Travail, organisée par le B. I. T. et à l'ordre du jour de laquelle figure entre autres la question de la protection des travailleurs étrangers en cas d'accidents du travail; et le 20 mai, la IV<sup>e</sup> session de la Commission consultative de la S. d. N. contre la traite des femmes, réorganisée pour s'occuper également des questions de protection de l'enfance. Quelques gouvernements — malheureusement peu nombreux — ont délégué des femmes pour les représenter à la Conférence du Travail, la Norvège et le Danemark en tout cas; tandis que à la Commission consultative de la S. d. N. *in pleno* siègent, comme on le sait, deux déléguées gouvernementales (Danemark et Uruguay) et 7 femmes représentant diverses organisations privées internationales. Il va de soi que nous tiendrons nos lecteurs au courant des travaux simultanés de ces deux importantes conférences.

E. Gd.